

DROIT PENAL ET DEFENSE

Titre(s) : DROIT PENAL ET DEFENSE : COLLOQUE 27 ET 28 MARS 2001 / Ministère de la Défense
; Secrétariat Général pour l'Administration

Auteur(s) : Ministère de la Défense
Secrétariat Général pour l'Administration

Editeur, producteur : PARIS : 2001

Description matérielle : 202 .

Résumé ou extrait : La justice pénale appliquée aux militaires a longtemps été synonyme de législation particulière et de juridiction spéciales. Son évolution récente est cependant marquée par la disparition de ces caractères d'exception. La loi du 21 juillet 1982 a aboli les tribunaux permanents des forces armées et soumis aux juridictions de droit commun la matière militaire, c'est-à-dire les infractions purement militaires comme la désertion et l'insoumission.

Sujet(s) : DROIT PENAL (MILITAIRE)
JURIDICTION DROIT COMMUN
JUSTICE MILITAIRE
PROTECTION JURIDIQUE
TRIBUNAL AUX ARMEES
JUSTICE PENALE